

siège,—lorsque ce dossier serait déposé. Il s'agissait d'une demande de documents présentée par l'honorable député d'Ottawa-Ouest. Elle portait sur le congédiement, comme je l'appelle,—ou sur le défaut de réengagement comme le ministre l'a dit une fois pour ensuite en changer à mesure qu'il poursuivait ses observations,—d'une certaine M^{me} A. E. Woodman de Jasper.

J'ai maintenant le dossier en question et la première lettre sur le dessus, adressée au surintendant du parc national et datée du 6 janvier, vient de M^{me} Woodman. Je donnerai lecture de toute la lettre, sans dévoiler les noms. La voici:

Ayant été préposée au bureau de renseignements de Jasper pendant plusieurs étés, je n'ai peut-être pas à présenter une demande officielle toutefois, pour que tout soit en règle, j'offre mes services à compter du 1^{er} juin 1958, ou même plus tôt, si c'est nécessaire.

Voici la réponse que M^{me} Woodman a reçue le 21 janvier:

Merci de votre lettre du 6 janvier demandant un emploi au bureau de renseignements de Jasper pour l'été prochain.

Nous serons heureux de vous reprendre au bureau cette année et nous communiquerons avec vous plus tard au sujet de la date de votre entrée en fonctions.

Voilà toute la lettre. Le 2 juin, il y a une lettre,—c'est la deuxième au dossier,—adressée à M. Strong, chef du service des parcs nationaux, Édifice Norlite, Ottawa. En voici le texte:

Depuis quatre ans je faisais partie du personnel d'été au bureau de renseignements de Jasper. Cette année, la demande que j'ai faite a été acceptée au tout début de l'année. Hier, M. Pettis m'a appris que, dans une lettre de M. Horner, député fédéral de Jasper-Edson, il avait reçu l'ordre de me congédier, parce que mon nom est associé au parti libéral. M. Horner lui a dit qui allait me remplacer. Auriez-vous l'obligeance de vous occuper de cette affaire car il est maintenant trop tard pour que je puisse me trouver un autre emploi pour l'été. Mon mari est un vétéran de la première guerre mondiale et nous vivons d'une modeste pension du National-Canadien. On lui a encore refusé du travail cette année, sans lui fournir de raisons. Sommes-nous en régime de Gestapo? Nous vous saurions gré de nous répondre bientôt.

Puis, le 9 juin, Madame Woodman a écrit au ministre dans les termes suivants:

Puis-je faire appel à votre bienveillance? Je serai aussi brève que possible.

Saviez-vous que l'infâme favoritisme politique se manifeste au parc national de Jasper?

Je ne suis pas une employée du service public, mais au cours des quatre dernières années, j'ai fourni un travail satisfaisant en tant que préposée au bureau de renseignements ici.

Cette année, j'ai demandé au début de l'année qu'on m'emploie au même poste et on m'a répondu que c'était accordé. Mais le 2 juin, j'ai appris que le Dr Horner, député de Jasper-Edson, s'était opposé à ce qu'on me donne ce poste vu que j'étais membre actif du parti libéral de Jasper.

Monsieur Pettis m'a donné une lettre qui déclarait...

[L'hon. M. Pickersgill.]

Je ne crois pas avoir à relire cette partie parce que j'en ai déjà fait la lecture. Puis la lettre continue:

Je comprend très bien la situation dans laquelle se trouve monsieur Pettis.

Je devrais peut-être lire le document pour éviter une solution de continuité.

M. Pettis m'a remis une lettre déclarant: "Mon bureau-chef à Ottawa m'a donné l'ordre de vous retirer notre offre d'emploi pour la prochaine saison au bureau de renseignements de Jasper." Je comprends la position de M. Pettis, mais la lettre donne une impression fautive. On ne m'a jamais "offert" un emploi au bureau. J'en ai fait la demande par écrit et ma demande a été acceptée par écrit. On m'a informé que mon travail allait commencer le 14 juin 1958. J'ai donc été mise à pied, fort injustement, trop tard dans la saison pour m'assurer un autre emploi.

Mon mari est ancien combattant de la première guerre mondiale et nous vivons d'une petite pension du National-Canadien. Il a demandé l'emploi de préposé à la Grille Ouest du parc, mais il n'a obtenu aucun genre de travail, pourquoi? Nous ne pouvons que présumer que lui aussi est puni à cause de mes affiliations politiques.

Nous habitons Jasper depuis 16 ans et je suis sûre, monsieur Hamilton, que les autres membres du cabinet, comme vous-même, croient à la justice et à l'équité pour tous les "compatriotes canadiens" de M. Diefenbaker.

Voulez-vous enquêter sur mon renvoi du service? Je vous serais reconnaissante de m'envoyer un mot.

Le 14 juin, le ministre a répondu ceci:

J'accuse réception de votre lettre du 9 juin et je vous en remercie.

Depuis plusieurs années, le gouvernement a eu pour ligne de conduite de renvoyer ou de ne pas employer des personnes qui ont pris une part active à la politique. Vous l'admettez dans votre lettre en déclarant: "Nous ne pouvons que présumer que lui aussi est puni à cause de mes affiliations politiques." Dans ces conditions, je ne puis qu'approuver la décision prise par les fonctionnaires du ministère.

Puis il y a ici une autre lettre, du 19 juin, de M^{me} Woodman à M. Pettis, que je ne lirai pas parce qu'elle y parle de consulter un avocat, et le reste. Il y a aussi plusieurs lettres venant de candidats libéraux, dont on a parlé. Je ne prendrais pas le temps de lire des extraits de ce dossier parce qu'il est la propriété de la Chambre et que tous peuvent en prendre connaissance. Après avoir soulevé cette question à la Chambre, j'ai reçu le 19 août la lettre suivante de M^{me} Woodman, que je n'ai jamais rencontrée et que je ne connais pas du tout:

Cher monsieur,

Je vous remercie d'avoir porté mon cas à l'attention du public, et d'avoir insisté pour faire admettre à M. Hamilton que j'avais été embauchée, puis "qu'on m'avait dit plus tard de ne pas me présenter".

Je vous envoie copie des lettres que j'ai reçues du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, y compris la lettre par laquelle j'ai accepté de travailler au bureau de renseignements, et ma lettre de renvoi, rédigée de façon à donner l'impression qu'on avait simplement retiré une offre de travail. Rien n'est plus faux: on ne m'a jamais "offert" de travail. J'en ai demandé, et on